

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2022, la résolution suivante :

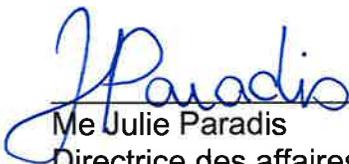
CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C. 27.1) prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023, lesquelles se tiendront normalement les troisièmes mardis du mois, à l'exception des mois de juillet et août qui se tiendront respectivement le deuxième et le cinquième mardi du mois, et débuteront à 19 h :

- 17 janvier;
- 21 février;
- 21 mars;
- 18 avril;
- 16 mai;
- 20 juin;
- 11 juillet;
- 29 août;
- 19 septembre;
- 17 octobre;
- 21 novembre;
- 19 décembre.

Il est finalement résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C. 27.1).

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 22^e jour du mois de décembre 2022.



Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Julie Paradis, Directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 22 décembre 2022, concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site Web de la Municipalité, en date du vingt-deux décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour du mois de décembre 2022.



Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe